

France/Politique

Des violences entachent de nouvelles manifestations de jeunes

AFP
Paris/France

A Paris, les forces de l'ordre ont dû procéder à 130 interpellations.

ECHAUFFOUREES, interpellations, blocages : des violences ont entaché hier en France de nouvelles manifestations de lycéens et d'étudiants, opposés à un projet de réforme du droit du travail qui cristallise les mécontentements à l'égard du président François Hollande.

A Paris, des policiers ont chargé en fin de matinée une cinquantaine de jeunes cagoulés et armés de bâtons qui s'étaient glissés dans des groupes de manifestants. Les forces de l'ordre ont ensuite procédé à 130 interpellations.

A Rennes (ouest), où tout rassemblement avait été interdit dans le centre historique, des centaines de manifestants ont envahi les voies ferrées près de la gare, entraînant l'interruption du trafic ferroviaire.

Au Havre (ouest), où 1 200 personnes ont défilé, deux liaisons par ferry avec la Grande-Bretagne, de même qu'une escale d'un paquebot de croisière, ont été annulées dans des conditions

similaires.

Alors que la mobilisation des jeunes entre dans sa cinquième semaine, ils étaient encore plusieurs milliers à battre le pavé parisien en scandant "lycéens, étudiants, chômeurs et salariés, c'est tous ensemble qu'il faut lutter car c'est tous ensemble qu'on va gagner". Dans le cortège, Jo, 23 ans, expliquait protester contre le projet de réforme du code du travail, mais aussi "contre les conditions de vie et le monde inacceptable qu'on nous offre". De même, des centaines de personnes ont passé la nuit sur la Place de la République, au cœur de la capitale, pour dénoncer cette réforme du droit du travail, jugée trop favorable aux employeurs, mais aussi la politique sécuritaire du gouvernement socialiste, le mal-logement ou encore l'exil fiscal.

Leur action, baptisée "Nuit debout", est née jeudi au soir des plus importantes manifestations depuis le début du mouvement, qui ont rassemblé 390 000 opposants à la loi Travail, selon les autorités et 1,2 million selon les syndicats. Depuis, chaque nuit, des militants, ont campé sur la place, avant d'être délogés au petit matin par les forces

de l'ordre. Il s'agit de "construire un mouvement social fort qui rassemble tous les précaires face à l'oligarchie", explique Camille, l'une des organisatrices du mouvement. "UNE MAJORITE" • Malgré la détermination affichée par les manifestants, leur action marquait des signes d'essoufflement : la police ne décomptait en début d'après-midi que 3 200 à 3 400 manifestants à Paris contre 26 à 28 000 jeudi dernier. De même, le ministère de l'Éducation a décompté 34 lycéens bloqués en France, contre quelque 170 lors de la précédente journée de mobilisation, sur les 2 500 établissements du territoire. Les vacances scolaires de



Photo : AFP

Face-à-face tendu entre forces de l'ordre et jeunes manifestants hier (ici à Rennes). Résultat : échauffourées et interpellations.

printemps et l'approche des examens pourraient encore affaiblir la mobilisation mais le gouvernement reste vigilant, conscient que de précédentes réformes en 1994 et 2006 ont échoué face à la contestation des jeunes.

William Martinet, président du premier syndicat étudiant, l'Unef, en est bien conscient : c'est "surtout le nombre de jeunes qui seront dans la rue cette semaine qui fera bouger les lignes". Ce mercredi son syndicat, et d'autres organisations de jeunesse, seront reçus par trois ministres (Éducation, Travail et Jeunesse) avant une nouvelle journée d'action prévue samedi.

Parallèlement, le projet de loi entame son parcours au Parlement, avec le début de

l'examen de 800 amendements en commission. Le débat devant l'ensemble des députés débutera le 3 mai.

La ministre du Travail Myriam El Khomri "pense avoir une majorité" pour faire adopter le texte avant l'été, malgré l'opposition initiale de nombreux députés de la majorité de gauche. "Ce que je ressens, c'est qu'il y a de plus en plus de députés qui sont convaincus par ce texte", a-t-elle assuré sur la chaîne de télévision LCI. Face à la fronde, l'exécutif a remanié son projet de réforme, qui affiche sa volonté de limiter les freins à l'embauche pour tenter de réduire un chômage de masse (+10%) mais qui est jugé "trop libéral" par ses détracteurs. Le texte prévoit notamment de changer les critères qui permettent les licenciements économiques. Les jeunes craignent une précarité accrue. A un an de la prochaine élection présidentielle, ce projet de loi est probablement la dernière grande réforme du quinquennat de François Hollande qui bat des records d'impopularité avec seulement 15% de Français qui le soutiennent, selon de récents sondages.

Kenya/Justice

La CPI met fin aux poursuites contre le vice-président William Ruto

AFP
La Haye/Pays-Bas

LA Cour pénale internationale (CPI) a mis fin hier aux poursuites pour crimes contre l'humanité contre le vice-président kényan William Ruto, les juges ayant conclu que le procureur n'avait pas présenté des éléments de preuve suffisants pour continuer le procès, a indiqué la Cour.

Au vu des éléments de preuve, les juges, à la majorité, "ont convenu d'annuler les charges et de prononcer un non-lieu en faveur des deux accusés", a indiqué la CPI dans un communiqué, soulignant que cette décision est "susceptible d'appel".

"Selon la majorité, cette décision n'empêche pas que soient engagées de nouvelles poursuites à l'avenir, que ce

soit devant la CPI ou une juridiction nationale", a ajouté le procureur.

Le procureur "n'a pas produit des moyens de preuve suffisants pouvant raisonnablement permettre à une chambre de première instance de déclarer les accusés coupables", a affirmé l'un des juges : il a donc estimé qu'il n'y "avait aucune raison de demander à la défense de présenter" son dossier.

William Ruto, 49 ans, et le présentateur de radio Joshua Arap Sang, son co-accusé de 40 ans, sont poursuivis pour des meurtres, persécutions et déportations commises durant les violences qui avaient suivi la réélection contestée du président Mwai Kibaki face à Raila Odinga en décembre 2007, faisant plus de 1 300 morts et 600 000 déplacés, selon l'accusa-



Photo : AFP

Le vice-président kényan William Ruto peut souffler. La CPI décide d'abandonner les poursuites à son encontre. Au grand dam des victimes.

tion. C'est la première fois qu'une demande en vue d'un rejet des charges et d'un acquittement est déposée par la défense en cours de procès, après la présentation par l'accusation des éléments à charge et avant que la défense ne prenne la parole. L'un des juges a, lui, quali-

fié les procédures de nullés "car l'on ne saurait ignorer que les failles dans le dossier de l'accusation peuvent être expliquées par les interférences dans la procédure au moyen de pressions exercées sur des témoins et d'ingérences politiques qui étaient raisonnablement susceptibles d'intimider les témoins", affirme la CPI.

MM. Ruto et Sang, dont le procès s'était ouvert en septembre 2013, comparaissent libres et nient toute responsabilité dans ces violences, les pires de l'histoire post-coloniale du Kenya.

Les témoins ont été un des talons d'Achille du dossier de l'accusation. Pas moins de 16 des 42 témoins avaient en effet changé leur témoignage ou refusé de témoigner, citant des menaces, des intimidations ou la peur de représailles.

• **Déception chez les victimes.** La décision de la CPI de mettre fin aux poursuites contre le vice-président kényan William Ruto constitue "une déception pour les victimes" des violences post-électorales de 2007-2008, a déclaré hier à la presse l'avocat des victimes.

Afrique du Sud/Politique

Le Parlement rejette la destitution du président Zuma

AFP
Le Cap/Afrique du Sud

LE Parlement sud-africain a rejeté hier la destitution du président Jacob Zuma, demandée par l'opposition après un jugement de la Cour constitutionnelle ac-

cusant le chef de l'Etat de violation de la Constitution.

"Le résultat du vote est le suivant : 143 voix en faveur de la destitution, 233 contre. La motion est donc rejetée", a indiqué le vice-président du Parlement, Lechesa Tsenoli, à l'issue

d'un vote électronique des députés.

Le parti au pouvoir, le Congrès national africain (ANC) qui soutient officiellement Jacob Zuma, a usé de son écrasante majorité au Parlement pour rejeter la destitution qui nécessitait deux tiers des voix

pour être acceptée. La procédure avait été lancée par le principal parti d'opposition, l'Alliance Démocratique (DA), après le jugement historique la semaine dernière de la Cour constitutionnelle. La plus haute instance judiciaire du pays a jugé que

le chef de l'Etat avait violé la Constitution en refusant de rembourser l'argent public utilisé pour rénover sa propriété privée. En cause : la piscine, un centre pour visiteurs, un enclos pour bétail et un poulailler qui n'étaient pas liés à des travaux de sécurité.

L'Afrique en bref

• **Centrafrique/Justice. Abus sexuels : une troisième enquête ouverte à Paris**

Le parquet de Paris a ouvert une troisième enquête sur de nouveaux soupçons d'abus sexuels entre 2013 et 2015 à Dékoa (est) évoqués par l'Onu la semaine dernière et visant des militaires français basés en Centrafrique.

• **Congo/Troubles. Quadrillage des quartiers sud de Brazzaville**

Les quartiers sud de Brazzaville étaient quadrillés hier matin par un important dispositif militaire au lendemain d'échanges de tirs ayant contraint des milliers d'habitants apeurés à fuir vers le centre de la ville.

• **Côte d'Ivoire/Paix. Onuci : fermeture en juin 2017**

L'Onu va continuer de réduire la taille de sa mission en Côte d'Ivoire (Onuci), et prévoit sa fermeture définitive en juin 2017, selon le dernier rapport de son secrétaire général Ban Ki-moon.

• **Mali/Sécurité. Réinstauration de l'état d'urgence**

Le gouvernement malien a réinstauré pour dix jours l'état d'urgence, mesure qui avait été levée fin mars, face aux menaces sur la sécurité de ce pays régulièrement victime d'attaques jihadistes.

A travers le monde

• **Arménie-Azerbaïdjan/Combats. Accord de cessez-le-feu au Nagorny-Karabakh**

L'Azerbaïdjan et les autorités séparatistes de la région disputée du Nagorny-Karabakh ont annoncé hier avoir conclu un accord de cessez-le-feu, salué par l'OSCE, après quatre jours d'intenses combats qui ont fait au moins 64 morts.

• **Islande/Gouvernement. Démission du Premier ministre**



Premier haut dirigeant emporté par le scandale des "Panama Papers", le Premier ministre islandais Sigmundur David Gunnlaugsson va démissionner après des révélations sur ses placements offshore qui ont jeté dans la rue des milliers de manifestants en colère.

• **Turquie/Politique. Erdogan veut priver de leur nationalité les partisans de la rébellion kurde**

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a encore durci le ton hier contre les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en proposant de priver leurs "partisans" de leur nationalité, malgré les critiques qui dénoncent une répression déjà excessive.